

Feuillet - 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	25
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	9
Nombre de votants	36
Date de la convocation	08/11/2024
Certifié exécutoire le	18/11/2024
Date d'affichage	19/11/2024
Envoyé en préfecture le	19/11/2024

Le dix-huit novembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

**TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE :** BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOURDARIAS Sophie,

CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, GARAIS Daniel, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, PEYRAMAURE Pierre, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

**SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :** DELAUNAY Jean-Paul, GAGE Pascal.

**SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE :** LONGUET Jean-François.

**EXCUSES :** BOUCHOT Estelle (représentée), BOURROUX François (donne procuration à CHAMPSEIX Serge), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), COISSAC Vincent (donne procuration à SENEJOUX Geneviève), DEGERY Sylvie (donne procuration à BONNET-TENEZE Véronique), JAMILLOUX VERDIER Simone, LAURENT André, LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), LELIEVRE Carla (donne procuration à JANICOT Véronique), MEUNIER Colette (donne procuration à ROUCHEREAU Patrice), PETIT Christophe (représenté), PLAS Marcel, ROME Hélène (représentée par CHEYPE Sandrine), SAVIGNAC Sylvie (représentée par COIGNAC Gérard).

**Secrétaire :** COIGNAC Gérard.

123-2024 Attribution marché travaux réfection quai déchetterie de BUGEAT

**Monsieur le Président rappelle** le contexte dangereux que représente le quai de la déchetterie de Bugeat pour les usagers. Il précise que la CCV2M a réalisé dans un premier temps une reprise de charge temporaire par la mise en place de plusieurs tours d'étayage pour assurer la continuité du service.

**Monsieur le Président rappelle** la décision d'engager des travaux de réfection de ce quai ainsi que le plan de financement concernant les subventions déjà obtenues.

**Il précise** qu'une consultation des entreprises a été réalisée par demande de devis et que la Commission d'ouverture des plis a réalisé l'analyse de ces devis le 18 novembre 2024.

**Le Président propose** d'attribuer les marchés conformément à la proposition de la commission d'ouverture des plis (tableau ci-dessous) :

Identification des travaux	Estimation	Montants des entreprises mieux disante	Noms des entreprises mieux disantes
Rénovation quai déchetterie BUGEAT	35 000,00 € HT	37 300,00 € HT	Entreprise EURL JARGOT

Le conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 36 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

- **DE VALIDER** la proposition du Président de retenir l'entreprise citée ci-dessus en accord avec la proposition de la commission d'ouverture des plis,
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de ce marché.

Fait à Treignac le 20/11/2024  
Le Président JPHILIPPE JENTY

